



Bretigny-sur-Morrens

INFORMATIONS À LA POPULATION

DÉCEMBRE 2021

VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ



2021 s'achève et la Municipalité tient à vous adresser ce message, afin de clôturer cette année placée sous le signe de la nouveauté. Depuis le mois de juillet, nous avons en effet entamé une nouvelle législature avec une Municipalité partiellement renouvelée, qui prend peu à peu ses marques, après bientôt six mois d'entrée en fonction.

Durant cette année, notre village a également été fortement impacté par les nouveaux aménagements routiers réalisés sur la RC 501 entre Cugy et Bottens et la RC 444 entre Bretigny-sur-Morrens et Assens. Nous souhaitons ici remercier la population pour sa patience et sa compréhension, face aux désagréments occasionnés par les déviations et fermetures de routes.

La mise en place de la zone 30 km/h fait également partie des nouveautés 2021. Bien accueillie par la population, celle-ci nécessitera tout de même quelques ajustements (lire plus loin).

Autre nouveauté de l'année 2021 : la place de jeux. Initiée sous l'ancienne législature, sa rénovation est arrivée à terme courant novembre, permettant ainsi aux plus jeunes de profiter des nouvelles infrastructures durant quelques semaines, avant l'arrivée des premiers flocons. Des travaux de finition auront lieu au printemps prochain et nécessiteront une fermeture momentanée des installations.

Vous l'aurez compris, 2021 fut riche en changements. C'est avec beaucoup de motivation et d'engagement que la Municipalité souhaite poursuivre sur cette voie et mettre le cap sur de nouveaux projets. Citons notamment l'établissement d'un Plan énergie et climat communal, dont la demande de crédit-cadre a été acceptée par le Conseil général lors de sa séance du 6 décembre dernier.

RÉOUVERTURE DE LA RC 444 (Rte de Béthusy)

Après plusieurs mois de fermeture en raison des glissements de terrain survenus en janvier et juin de cette année, les travaux de réfection de la route de Béthusy en direction d'Assens sont terminés. La route est à nouveau ouverte à la circulation depuis le 17 décembre 2021. Une convention a été signée avec le Canton, afin que les tronçons situés hors localité soient à nouveau propriété de l'Etat de Vaud. Cela signifie notamment que l'entretien et le déneigement de la route sont désormais à la charge du Canton.

ZONE 30 KM/H

Comme indiqué plus haut, notre village est passé en zone 30 km/h depuis le mois de septembre 2021. Malgré les panneaux de signalisation, le marquage au sol et certaines priorités de droite mises en place afin de réduire la vitesse des véhicules, les données de notre radar pédagogique montrent que les dépassements se montent à environ 70 % des véhicules enregistrés, avec une vitesse maximale atteinte de 70 km/h. Nous invitons donc les conductrices et conducteurs à modérer leur vitesse, d'autant plus que des contrôles officiels, par le biais de la Police cantonale, sont susceptibles d'être réalisés ponctuellement.

A l'avenir et en collaboration avec le Canton, d'autres aménagements visant à ralentir la circulation pourraient voir le jour.

NOS FORÊTS



Le deuxième épisode *podcast** de Nos forêts Mèbre-Talent raconte un projet pédagogique de gymnasiens à la découverte de la forêt.

S'immerger dans la forêt, enterrer un slip pour évaluer la bonne santé du sol, partir sur les traces des animaux : voici quelques-unes des activités qui ont permis à des élèves du Gymnase de Chamblandes de « s'enforester » dans la région. A l'initiative d'une enseignante de biologie, ils ont accepté de sortir de leur zone de confort pour découvrir le Bois de la Chapelle à Epalinges.

Extrait du 2^e podcast Mèbre Talent



Pour écouter la suite, rendez-vous sur www.mebre-talent.ch!

**Emission de radio ou de télévision téléchargeable depuis internet.*

DÉCHETTERIE



Depuis le 1^{er} décembre, la déchetterie de Praz Faucon est passée à l'horaire d'hiver. Les heures d'ouverture sont disponibles sur notre site internet, sur l'application ou dans le tous ménages de *Renseignements généraux* que vous avez reçu en début d'année.

Durant les fêtes, il faudra également tenir compte des modifications suivantes :

Vendredi 24 décembre	08h00 – 12h00
Samedi 25 décembre	Fermé
Vendredi 31 décembre	08h00 – 12h00
Samedi 1er janvier	Fermé

En ces périodes de fêtes, merci de noter que **les papiers d'emballage cadeaux ne doivent pas être déposés avec le papier ordinaire**, mais éliminés dans votre sac à ordures ménagères ou dans la benne plastique de la déchetterie.

La Municipalité tient également à rappeler quelques bonnes pratiques concernant le **tri des petits déchets verts ménagers** et leur dépôt dans les conteneurs verts situés à la place de l'abri PCi (à proximité des Moloks).

Sont <u>acceptés</u> 	Sont <u>refusés</u> 
<ul style="list-style-type: none">▪ Les épluchures de fruits/légumes▪ Les fruits et légumes abîmés▪ Les coques de fruits secs▪ Les coquilles d'oeufs	<ul style="list-style-type: none">▪ Les déchets organiques cuits▪ Les matières plastiques/sacs poubelles▪ Les huiles minérales et végétales▪ Les litières d'animaux▪ Les crottes de chien

Les autres déchets compostables, tels que branches, gazon, etc. doivent être apportés à Cugy.

CENTRALE DES SOLIDARITÉS

La hotline cantonale, mise en place au plus fort de la crise sanitaire liée au coronavirus en 2020,



Centrale des solidarités
Pour les personnes isolées ou démunies au quotidien
Plus d'infos sur www.vd.ch/coronavirus-solidarites

0800 30 30 38



est toujours active. Elle vise à aider et orienter des personnes de tout âge qui se sentent isolées ou démunies dans leur quotidien et face à la pandémie. Des professionnels de l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD) répondent aux appels du lundi au vendredi de 8h à 17h (sauf le 25 décembre et le 1er janvier).

VILLAGES SOLIDAIRES

Le calendrier des activités mises en place par Villages solidaires, destinées aux 55 ans et plus, est disponible chaque début de mois sur le site de la commune à l'adresse www.bretigny.ch/villages-solidaires ou sur l'agenda de la page d'accueil. Vous pouvez également vous adresser au greffe municipal (021 731 25 74) pour obtenir une version « papier ».

A noter également que le **Local** a ouvert ses portes depuis la mi-octobre. Situé à la Maison Villageoise de Cugy, ce lieu d'échanges permet aux personnes qui le souhaitent de venir partager un moment convivial autour d'un thé ou d'un café.



Vous souhaitez en savoir plus sur les activités proposées par Villages Solidaires ? Contactez Mme Norma Honegger - 078 870 75 68 / norma.honegger@vd.prosenectute.ch ou Mme Boglarka Rengei - 078 675 95 90 / boglarka.rengei@vd.prosenectute.ch.

FERMETURE DE FIN D'ANNÉE



Le greffe municipal sera fermé du **24 décembre 2021 au 9 janvier 2022, compris**. En cas d'urgence, vous pouvez joindre notre syndic, M. Markus Mooser (079 430 63 42). **Le bureau du Contrôle des habitants** sera fermé du **3 au 10 janvier 2021**.
Merci de votre compréhension.

La Municipalité et toute l'équipe communale vous souhaitent
de joyeuses fêtes de fin d'année
et vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2022.

Prenez soin de vous et de vos proches !